

CQP Conducteur d'engin de damage - RNCP
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
CPNEFP BRANCHE DES REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES

Article L6113-1 . Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le référentiel de compétences est structuré en blocs de compétences et un bloc est égal à une activité dans le cadre du CQP Conducteur d'engins de damage

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>			
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
			<i>Mise en situation en salle</i>	<i>Mise en situation sur le terrain</i>	
Bloc n°1 : Le contrôle et le petit entretien des engins de damage					
A1. Le contrôle et le petit entretien des engins de damage avant ou après la prise de poste , pour s'assurer de leur bon état de fonctionnement et optimiser leur durabilité dans le respect des procédures en vigueur Avant de démarrer son engin de damage, ou bien après son intervention nocturne, le dameur contrôle et assure le petit entretien de ssa machine, dans une optique à la fois de sécurité au travail mais aussi d'écoconduite et de durabilité des pièces.	C.1.1 -Contrôler un engin de damage en assurant son petit entretien en cas de besoin pour optimiser le bon état et la durabilité de la machine dans le respect des procédures de l'entreprise et recommandations en vigueur	Le candidat sera évalué par le biais d'une mise en situation en salle sous forme d'épreuve écrite mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur un engin de damage.	25 à 55 mises en situation sous forme de questions sont réparties équitablement pour couvrir l'ensemble des compétences de l'activité (l'ensemble des mises en situation lors de l'épreuve en salle et pour toutes les activités est de 70)	Le candidat réalise un tour de l'engin complet et explique de manière exhaustive au jury les différents éléments, leur fonction, les modalités de leur entretien Eléments observables : Tour de l'engin exhaustif, il n'oublie aucun organe parmi : bandes (usure, déformations au niveau de la fixation), agrafes, guides, barrettes, roues, barbotins (fixation, usure), fuites et état des flexibles, fixation et articulation des accessoires, fixation moteur fraise, tambour de fraise libre. Il énumère et décrit l'utilité et la fonction de chacun sans hésitation et avec précision Les vérifications sont exhaustives : contrôle et remise à niveaux des lubrifiants, du liquide de refroidissement	
	C.1.2 - Réaliser les procédures de prise de poste pour sécuriser et assurer la qualité de son travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des consignes	La mise en situation écrite en salle a été construite par un groupe de travail composé à 100 % de professionnels du secteur des remontées mécaniques et domaines skiables. . Cette épreuve de mise en situation écrite a été validée par la Cpnefp. 25 à 55 mises en situation sous forme de questions sont réparties équitablement pour couvrir l'ensemble des compétences de l'activité (l'ensemble des mises en situation lors de l'épreuve en salle et pour toutes les activités est de 70)		Epreuve pratique, mise en situation sur le terrain Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20 Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la Cpnefp.	Le candidat est mis en situation réelle de travail, il prend son poste, jusqu' à dans la cabine, en toute sécurité, devant le jury Eléments observables : Les vérifications sont exhaustives : équipement personnel (chaussures et gants adaptés), contrôle et prise du carburant, réglage du poste de conduite. Il comprend l'utilité de ces vérifications Il monte dans l'engin par devant et assure ses 3 points d'appui, pour sa sécurité. Il assure, une fois dans la cabine, les contrôles et réglages liés à son installation (siège, rétroviseurs, radio de travail, portes fermées), commandes en position zéro, frein à main enclenché, il vérifie les indicateurs de niveaux après mise du contact, et le fonctionnement des éléments de sécurité (gyrophare, bip, phare), il contrôle la pression d'huile
	C.1.3 - Renseigner des rapports d'activité, (un carnet de bord, une fiche d'activité) en respectant les procédures de l'entreprise et les recommandations en vigueur et ce pour assurer la traçabilité de son intervention				Le candidat est mis en situation réelle, devant le jury de renseigner correctement et dans le respect des procédures en vigueur un rapport d'activité Eléments observables : Le candidat explique précisément la finalité de ce rapport d'activité, son utilité. Il est capable de rendre compte par écrit de son travail de manière exhaustive et sans oubli : horamètre, carburant, heures ,incidents ou anomalies Ses renseignements sont précisés et suffisants.
Bloc n°2 : La conduite en sécurité d'un engin de damage pour optimiser la qualité du domaines skiables pour les usagers					
	C.2.1 -Démarrer un engin de damage en sécurité (pour soi et les autres) avec une parfaite déclinaison des consignes et réglementations en vigueur afin d'éviter tout accident			Le candidat assure, en situation réelle, un démarrage de qualité et en toute sécurité de sa dameuse. Il décrit les enjeux de sécurité. Eléments observables : Il connait et décrit les consignes et réglementations à respecter notamment : risques liés au travail isolé, au travail de nuit, équipement du conducteur, risques liés aux avalanches, conditions de déplacement sur les pistes, fonctionnement des éléments de signalisation . Il respecte le temps de chauffe (départ poste). Il vérifie la présence ou non de personnes autour de l'engin, notamment derrière. Le démarrage est souple.	

<p>A2. La conduite d'un engin de damage en sécurité, du démarrage jusqu'aux procédures de fin de poste pour la réalisation de travaux quotidiens sur le manteau neigeux en utilisant les accessoires de la neige</p> <p>Le travail de damage se déroule lorsque les pistes sont fermées au public, le dameur évolue sur un secteur défini en amont par son organisation, il utilise les accessoires nécessaires pour optimiser la qualité du manteau neigeux pour les besoins des utilisateurs des pistes.</p>	<p>C.2.2 -Conduire l'engin de damage en toute sécurité, en marche avant ou en marche arrière, dans le respect de l'environnement et des consignes d'éco-conduite</p>	<p>Le candidat sera évalué par le biais d'une mise en situation en salle sous forme d'épreuve écrite mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur un engin de damage.</p> <p>La mise en situation écrite en salle a été construite par un groupe de travail composé à 100 % de professionnels du secteur des remontées mécaniques et domaines skiables. Cette épreuve de mise en situation écrite a été validée par la Cpnefp.</p> <p>25 à 55 mises en situation sous forme de questions sont réparties équitablement pour couvrir l'ensemble des compétences de l'activité (l'ensemble des mises en situation lors de l'épreuve en salle et pour toutes les activités est de 70)</p>	<p>25 à 55 mises en situation sous forme de questions sont réparties équitablement pour couvrir l'ensemble des compétences de l'activité (l'ensemble des mises en situation lors de l'épreuve en salle et pour toutes les activités est de 70)</p>	<p>Mis en situation le candidat fait preuve d'une conduite de qualité, adaptée, sécurisée, respectueuse de l'environnement</p> <p>Eléments observables :</p> <p>Il conduit avec une parfaite maîtrise des différentes qualités de neige (fraîche, soufflée, croutée, humide, transformée, dure...), sa conduite est souple, Il vérifie les fuites pendant le déplacement (regard derrière soi), son régime moteur est correct, il respecte la montée en température de l'engin, Il adopte les consignes de sécurité à respecter lors du départ ou du retour station et lors d'un déplacement en groupe : bip, gyrophare, Phares, escorte, circulation en bord de piste, vigilance, en groupe se déplacer en file indienne Il effectue une marche arrière en respectant les règles de sécurité (vérification visuelle avant de reculer)</p> <p>Il respecte les indications (Balisage - Signalisation - Information – Protection), le plan de damage, de circulation, il sait adapter sa conduite en cas d'alarme et/ou de voyant allumé.</p> <p>Il est capable de récupérer une personne en toute sécurité (vérifier que la candidat actionne le frein avant l'ouverture de la porte) : pose des accessoires, enclenchement du frein, mise à zéro des potentiomètres</p>	
	<p>C.2.3 - Réaliser un travail quotidien de la neige en utilisant efficacement les accessoires lame et fraise et en contrôlant visuellement le résultat de son travail pour s'assurer de sa qualité</p>	<p>Epreuve pratique, mise en situation sur le terrain</p> <p>Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20</p> <p>Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la Cpnefp.</p>			<p>Le candidat est capable de réaliser en situation réelle un travail quotidien de qualité</p> <p>Eléments observables :</p> <p>Le travail est soigné (propre et exécuté sans hésitation), les règles de sécurité sont respectées, les temps conseillés de réalisation sont respectés</p> <p>Les manoeuvres sont maîtrisées ; dépose de la fraise le plus près d'un obstacle, demi-tour (application technique en « Y »), boucher un trou à la lame, constituer et mettre en place un tas de neige, déplacer un cordon de neige, reprendre un bord de piste, niveler une partie de piste.</p> <p>Il réalise des manoeuvres de déplacements, bullage, compactage, fraisage, lissage, il est en mesure de s'adapter pour le damage d'une zone d'initiation ou jardin d'enfants</p>
	<p>C.2.4 -Arrêter sa machine en toute sécurité dans le respect des procédures et consignes de l'entreprise pour optimiser la qualité de la prise de poste de ses collègues.</p>				<p>Il arrête sa machine en toute sécurité devant le jury et respecte les procédures de fin de poste</p> <p>Eléments observables :</p> <p>Il respecte le temps d'arrêt du moteur (1 minute au minimum),</p> <p>Il descend de l'engin par devant et utilise la prise de 3 points,</p> <p>Il enlève les clefs, fait un tour de l'engin, et réalise les vérifications visuelles, il dépose des accessoires</p> <p>Il déneige l'engin et ses accessoires efficacement</p>

Les situations de handicap seront détectées lors de l'inscription puisque les candidats sont invités à faire part au certificateur (documents d'inscription) de toute situation spécifique. Ces situations de handicap seront prises en compte dans le référentiel de compétences, et des aménagements permis au regard des cas spécifiques afin de rapprocher la personne concernée d'une mise en situation réelle en entreprise. Le Responsable du «Pôle Formation et Certificat» est identifié «Réfèrent handicap" pour la certification (idem Qualiopi) : informé par la personne en situation de handicap ou son employeur, il sollicitera une expertise pour des aménagements selon la situation particulière de l'intéressé (MDPH, chargés de mission handicap du Medef...) et ce en lien avec la CPNEFP.